



*Heureuse fête des mères à toutes les mamans...*

# Fête de la Pêche

## Samedi 3 juin 2017

La municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge accueillera le **3 juin prochain au Parc Fournier, 900 rue Principale, 60** jeunes filles et garçons pour une journée d'initiation à la pêche. Dans le cadre d'activités du programme *Pêche en herbe*, initié par la Fondation de la faune du Québec pour favoriser la relève à la pêche, ce programme reçoit la colla-



laboration du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) et le soutien financier de son principal partenaire, Canadian Tire.

Lors de cette journée **il sera possible pour tous (enfants et adultes) de pêcher sans permis dans la rivière en haut du barrage.**

Les jeunes doivent s'inscrire auprès de la municipalité **450-296-4710** avant le **1 juin**. Avec l'autorisation du (MFFP) chaque jeune inscrit de **6 à 17 ans** et qui aura suivi la formation le **3 juin** recevra une canne à pêche et un certificat *Pêche en herbe* qui fera office de permis de pêche valide jusqu'à l'âge de 18 ans.

**Horaire en page 16-17**

**RENDEZ-VOUS FAMILIAL ACTIVITÉ OUVERTE AU PUBLIC. Dîner (Pique-nique), animation, prix.**



## HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

**LUNDI - MERCREDI - JEUDI :**  
de 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 17h00

Tél.: 450 296-4710 / Télécopieur : 450 296-5001  
Adresse courriel : [notredamedestanbridge@videotron.ca](mailto:notredamedestanbridge@videotron.ca)  
Site internet : [www.notredamedestanbridge.qc.ca](http://www.notredamedestanbridge.qc.ca)

**Pour rejoindre l'inspecteur en voirie:** M. Réal Pinsonnault cell.: 450 357-6358

**Vous pouvez venir rencontrer l'inspectrice en bâtiment et en environnement**  
Mme Évelyne Tremblay les lundis de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00.

Vous pouvez aussi consulter les procès-verbaux, les règlements ainsi que les règlements d'urbanisme sur le site web de la municipalité.

## CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DES DIFFÉRENTS ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ



**Comité des Loisirs:** Le mardi 16 mai et 20 juin à 19h00 à l'Hôtel de ville.

**Conseil municipal:** Le lundi 5 juin à 19h30 à l'Hôtel de ville.

**Fabrique:** Le mercredi 14 juin à 19h00 à la Sacristie.

**Comité du CDS:** Le mercredi 17 mai et 21 juin à 19h à l'Hôtel de ville

### *Pour tout savoir à Notre-Dame-de-Stanbridge*

1. Lire l'Ami, votre journal
2. Visiter [www.notredamedestanbridge.qc.ca](http://www.notredamedestanbridge.qc.ca)
3. Voir le Babillard chez AXEP
4. Participer aux projets du comité de développement stanbridgeois

L'AMI



Heure de tombée pour le journal L'AMI : Remettre vos articles pour le dernier vendredi du mois.  
Pour l'AMI du mois de de Juin 2017 ce sera vendredi le 26 Mai 2017,  
par courriel : [notredamedestanbridge@videotron.ca](mailto:notredamedestanbridge@videotron.ca)

*Le journal L'AMI est distribué en 300 exemplaires dans Notre-Dame-de-Stanbridge.*

#### **Le comité:**

Gisèle Bonhomme: *relationniste*



Madone Godin: *correctrice*

Jacques De Ladurantaye : *photographe*

Béatrice Travers: *collaboratrice*

Sylvie Poulin: *graphiste, mise en page*  
[ressources.nds@videotron.ca](mailto:ressources.nds@videotron.ca)

# Calendrier des activités de loisirs, culture et vie communautaire du 15 mai 2017 au 15 juin 2017

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
<p>Cours de danse Country, Bingo, Zumba et Maniement d'armes : au Local des Loisirs, 750 rue Gauvin. Danse de l'âge d'Or : 900 rue Principale (Salle municipale). Bibliothèque : au local 106 de l'école St-Joseph. Jeux de cartes et de société : au local des Loisirs</p>						
	<p><b>15 Mai</b>  <b>Les Lundis Ludiques aux Loisirs.</b> Jeux de cribbes etc.                      18h30 à 21h30</p>	<p><b>16 Mai</b>  <b>Cours de danse Country (7\$)</b>                      Aux Loisirs                      19h à 21h</p> <p><b>Assemblée comité des Loisirs</b>                      19h à l'Hôtel de ville</p>	<p><b>17 Mai</b>  <b>Bibliothèque</b>                      19h à 20h00</p> <p><b>Zumba 18h30</b>                      Aux Loisirs</p> <p><b>Assemblée CDS</b>                      19h à l'Hôtel de ville</p>	<p><b>18 Mai</b>  <b>Bingo : à 14h00</b>                      Aux Loisirs</p>	<p><b>19 Mai</b>  <b>Jeux de cartes et de société</b>                      aux Loisirs                      13h30 à 16h30</p>	<p><b>20 Mai</b>  <b>Bibliothèque</b>                      10h à midi</p>
<p><b>21 Mai</b></p>	<p><b>22 Mai</b>  <b>Les Lundis Ludiques aux Loisirs.</b> Jeux de cribbes etc.                      18h30 à 21h30</p>	<p><b>23 Mai</b>  <b>Cours de danse Country (7\$)</b>                      Aux Loisirs                      19h à 21h</p>	<p><b>24 Mai</b>  <b>Bibliothèque</b>                      19h à 20h00</p> <p><b>Zumba 18h30</b>                      Aux Loisirs</p>	<p><b>25 Mai</b>  <b>Bingo : à 14h00</b>                      Aux Loisirs</p> <p><b>Collecte des gros rebuts</b> </p>	<p><b>26 Mai</b>  <b>Jeux de cartes et de société</b>                      aux Loisirs                      13h30 à 16h30</p> <p><b>Vendredi Boum</b>                      Aux Loisirs                      De 18h à 21h</p>	<p><b>27 Mai</b>  <b>Bibliothèque</b>                      10h à midi</p>
<p><b>28 Mai</b></p>	<p><b>29 Mai</b>  <b>Les Lundis Ludiques aux Loisirs.</b> Jeux de cribbes etc.                      18h30 à 21h30</p>	<p><b>30 Mai</b>  <b>Cours de danse Country (7\$)</b>                      Aux Loisirs                      19h à 21h</p>	<p><b>31 Mai</b>  <b>Bibliothèque</b>                      19h à 20h00</p> <p><b>Zumba 18h30</b>                      Aux Loisirs</p>	<p><b>1 Juin</b>  <b>Bingo : à 14h00</b>                      Aux Loisirs</p>	<p><b>2 Juin</b>  <b>Jeux de cartes et de société</b>                      aux Loisirs                      13h30 à 16h30</p>	<p><b>3 Juin</b>  <b>Bibliothèque</b>                      10h à midi</p> <p><b>Fête de la pêche</b>                       De 8h30 à 16h                      Au Parc Fournier</p>
<p><b>4 Juin</b></p>	<p><b>5 Juin</b>  <b>Assemblée du conseil municipal</b>                      À 19h30</p> <p><b>Les Lundis Ludiques aux Loisirs.</b> Jeux de cribbes etc.                      18h30 à 21h30</p>	<p><b>6 Juin</b>  <b>Cours de danse Country (7\$)</b>                      Aux Loisirs                      19h à 21h</p>	<p><b>7 Juin</b>  <b>Bibliothèque</b>                      19h à 20h00</p> <p><b>Zumba 18h30</b>                      Aux Loisirs</p>	<p><b>8 Juin</b>  <b>Bingo : à 14h00</b>                      Aux Loisirs</p>	<p><b>9 Juin</b>  <b>Jeux de cartes et de société</b>                      aux Loisirs                      13h30 à 16h30</p> <p><b>Vendredi Boum</b>                      Aux Loisirs                      De 18h à 21h</p>	<p><b>10 Juin</b>  <b>Bibliothèque</b>                      10h à midi</p>
<p><b>11 Juin</b>  <b>Danse Loisirs</b>                      900 rue Principale                      À 13h00</p>	<p><b>12 Juin</b>  <b>Les Lundis Ludiques aux Loisirs.</b> Jeux de cribbes etc.                      18h30 à 21h30</p>	<p><b>13 Juin</b>  <b>Cours de danse Country (7\$)</b>                      Aux Loisirs                      19h à 21h</p>	<p><b>14 Juin</b>  <b>Bibliothèque</b>                      19h à 20h00</p> <p><b>Zumba 18h30</b>                      Aux Loisirs</p> <p><b>Assemblée Fabrique</b> 19h                      À la Sacristie</p>	<p><b>15 Juin</b>  <b>Bingo : à 14h00</b>                      Aux Loisirs</p>		

# Mot de la Mairesse

Le printemps apporte souvent sont lot de surprises. Cette année des inondations, semblables à celles que le Richelieu et le lac Champlain ont connues en 2011, frappent l'ouest de l'île de Montréal, ainsi que tous les bassins du versant-nord du fleuve St-Laurent.

Les rivières Outaouais, des Prairies, Gatineau, St-Maurice pour ne nommer que celles-là, sont sauvagement sorties de leurs lits pour créer des zones sinistrées et inonder des milliers de résidences laissant les propriétaires face à l'impossible.

Malgré l'aide gouvernementale et celle de l'armée Canadienne, les milliers de sinistrés se tournent vers la population pour demander de l'aide par des dons à la Croix Rouge.

Notre région a été épargnée cette année mais tous se souviendront du printemps 2006 où la fonte des neiges tardive et la pluie qui était tombée durant dix jours, avaient laissé une importante quantité d'eau sur notre municipalité. Nous connaissons donc les dommages qu'impliquent ces inondations tant par le débordement des fosses septiques que la contamination des puits artésiens tant aussi par les séquelles laissées sur les bâtiments après le départ de l'eau sans parler de celles que les sinistrés vont vivre longtemps après le retour à la normale.

Il semble que mère nature a du mal à s'habituer aux changements climatiques et que ces catastrophes deviennent récurrentes au fil des ans.

Les gouvernements essaient de contrer ces événements par différentes actions qui pourront ralentir le réchauffement de la planète et ainsi gagner du temps pour épargner les générations futures. Les lois telles celle de la réglementation et la gestion des eaux de surface, celle du programme de gestion des matières résiduelles, du recyclage et du compostage, celle de la taxation des agents émetteurs d'oxyde de carbone, pour ne nommer que celles-là; tout est à étudier et rien n'est à laisser de côté pour la qualité de notre eau potable et la fertilité et la conservation de nos terres qui sont à la base de notre avenir.

Souhaitons que notre municipalité et toute notre région soient exemptées à l'avenir de ces sinistres et que les efforts que nous faisons et que nous ferons nous libèreront définitivement de ces dommages.

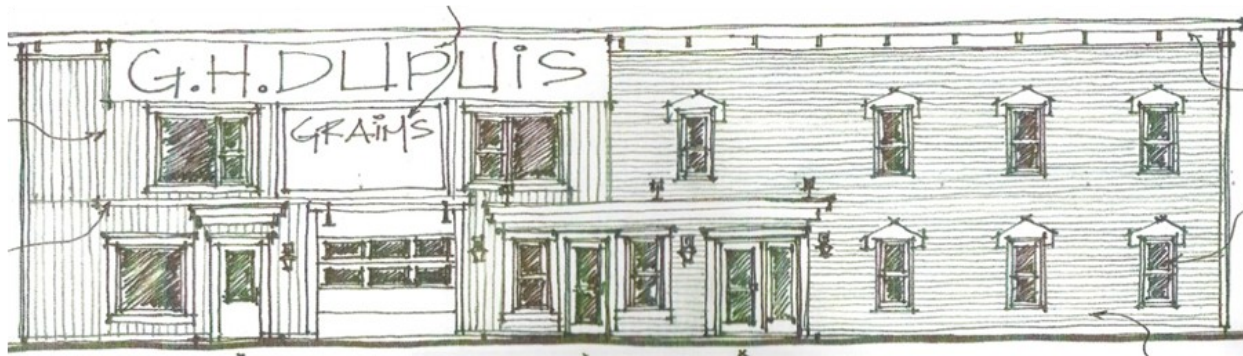
Toutes les petites actions pour aider la nature feront la différence. Parlant de petites actions, le 13 mai prochain, entre 10:00 et midi, la municipalité offrira aux citoyens, pour une troisième année, des arbustes à un moindre prix. Ces arbustes font la différence entre une rivière en santé et une rivière polluée. Les objectifs de ces plantations sont la réduction de l'érosion des berges, l'amélioration de la qualité de l'eau et l'augmentation du couvert végétal. L'ombre projetée au dessus de la rivière et des ruisseaux permet à l'eau de conserver une température plus fraîche et permet à la faune et la flore aquatique d'y vivre sainement. Le système racinaire de ces plantes retient la terre et permet d'empêcher l'érosion des berges. Jusqu'à date ces actions de plantation d'arbustes sont celles qui tangiblement démontrent une avancée dans la protection de l'eau.

Notre municipalité est entourée par la rivière aux Brochets et traversée par ses nombreux affluents. Nous pouvons nous compter parmi les chanceux qui n'ont pas de problème d'eau potable. Il faut protéger et faire attention à nos réserves d'eau. La plantation d'arbustes sur nos berges voilà une petite action qui peut faire la différence dans la balance du développement longue durée et la protection de l'environnement.

Ginette Simard Gendreault, mairesse

# L'ÉDIFICE G.H. DUPUIS,

Bibliothèque municipale, entrepôt municipal et bureau de poste.



C'est un aperçu de ce que nous voulons obtenir avec ce bâtiment qui se voudra un lieu rassembleur et sécuritaire pour notre communauté. L'idée de réunir en un seul endroit notre Bibliothèque, un lieu d'entreposage municipal ainsi qu'un local public (bureau de poste) intégrera bien ce bâtiment dans son environnement et rendra à cet édifice une valeur et une notoriété bien méritée après tant d'années d'oubli.

Construit en 1939, avec des matériaux que l'on peut qualifier de régionaux et nobles, ce bâtiment a un grand défi à relever, surtout à cause de son aspect rustique pour ne pas dire rustre et aussi pour revitaliser le centre de notre périmètre urbain.

Ayant été durant toute son existence un lieu de rassemblement et d'échanges, il demeure quand même un élément de notre courte histoire qu'il fait bon se rappeler. Depuis G.H. Dupuis, premier propriétaire jusqu'au dernier, tous ont été animés de la même intention; soit de faire de leur commerce un centre et un lieu de rencontres et d'échanges.

Notre-Dame-de-Stanbridge étant située sur un territoire agricole, il est évident que l'architecture de nos immeubles garde l'empreinte de cette activité. Les modèles de nos habitations, saufs quelques exceptions, sont en fait des modèles d'habitations domestiques que nos ancêtres ont hérités de la France et qu'ils ont adaptés souvent avec succès à la rigueur de notre pays et surtout au territoire et aux mœurs des gens. L'Angleterre, les États-Unis et possiblement d'autres groupes ethniques y sont à coup sûr pour quelque chose dans la mise au point de ce modèle mais c'est le colon et l'habitant qui donneront ses lettres de noblesse à ce style d'architecture québécois qui nous entoure.

La mise à niveau de ce bâtiment devait donc respecter nos origines, la provenance des matériaux ainsi que le volet simplicité qui s'harmonisera à cette architecture locale.

Ce projet est en bonne voie de réussite, mis à part le fait que nous devons aussi nous assurer que cet endroit demeure un lieu sain et sécuritaire pour la population qui en occupera les locaux. Selon les dires de plusieurs personnes tant de l'intérieur que de l'extérieur de notre municipalité, ce projet est une idée très rassembleuse et très bien connectée à notre réalité.

Souhaitons que la réussite et les subventions soient au rendez-vous pour que nos besoins soient comblés le plus rapidement possible.

Ginette Simard Gendreau, mairesse

## Résumé de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 1 mai 2017

- Après 1 an, les collectes des bouchons de bière et des tirettes des canettes d'aluminium ont rapporté la somme de 52.40\$; tel que prévu la municipalité remettra un chèque de 104.80\$ aux élèves de l'école primaire St-Joseph;
- L'éclairage à l'intérieur de la caserne sera changé pour de l'éclairage LED ; Moteurs Électriques Guertin réalisera les travaux dont l'estimé est évalué à 3 450\$ plus les taxes applicables;
- André Paris inc. fauchera les bords de chemins cet été; le montant du contrat est de 2 400 \$ plus les taxes applicables pour les 2 coupes;
- La compagnie Tetra Tech est retenue pour les services d'ingénierie soit les plans et devis ainsi que les appels d'offres pour les travaux de voirie rang Ste-Anne et rue Messier.;
- Une somme de 500\$ est remise au comité organisateur pour la Fête Nationale Rassemblée qui se tiendra à St-Armand cette année;

\*\*\*\*\*

### **\ e bureau municipal sera fermé le lundi 22 mai 2017 Journée nationale des Patriotes**

\*\*\*\*\*

### **VENTE DE GARAGE**

Vous devez obtenir un permis au bureau municipal.  
Le coût est de 5\$

Extrait du règlement de zonage numéro 315-08, article 102,  
dispositions relatives aux ventes de garage :

Une vente de garage doit respecter les conditions suivantes :

- deux ventes de garage, par année, sont autorisées par propriété;
- seul l'occupant d'une propriété privée peut demander un certificat d'autorisation de procéder à une vente de garage sur cette propriété;
- les affiches ou enseignes ayant publicisé l'événement doivent être enlevées au plus tard deux jours après la tenue de la vente de garage;  
la durée maximale d'une vente de garage est de trois jours consécutifs.





# MATIÈRES RÉSIDUELLES



Le déchet qu'on ne produit pas est celui qui coûte le moins cher et qui est le plus facile à gérer, donc réduisons à la source.



## HORAIRE régulier des écocentres d'avril à novembre 2017

Les six écocentres sont ouverts selon leur samedi d'avril à novembre de 8 h à 12 h et de 12 h 30 à 16 h. Selon l'affluence, l'accès à l'écocentre peut être limité à partir de 11 h 30, afin de respecter le dîner de 12 h à 12 h 30.

<b>1er samedi du mois</b>	<b>Bromont 20, rue du Pacifique Est / 450 534-3420</b>
<b>2e samedi du mois</b>	<b>Ville de Bedford 80, rue Cyr / 450 248-2440 / 450 248-3004 Lac-Brome 50, rue Mill / 450 243-6111</b>
<b>3e samedi du mois</b>	<b>Cowansville 2500 rang St-Joseph / 450 263-0277</b>
<b>4e samedi du mois</b>	<b>Farnham 1180, boul. Industriel / 450 293-3178 Sutton 260, route 139 sud / 450 538-2290</b>
<b>5e samedi</b>	<b>Aucun écocentre ouvert</b>

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DES ENCOMBRANTS (GROS REBUTS) JEUDI LE 25 MAI 2017



LORS DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS (GROS REBUTS), VOUS NE DEVEZ PAS METTRE VOS RESIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX SUR LE BORD DU CHEMIN, NI LES MATERIAUX DE CONSTRUCTION, NI DE BRANCHES. Vous devez aller les porter soit aux écocentres ou à la Régie intermunicipale d'élimination des déchets solides de Brome-Missisquoi.

(N.B. pour les branches et feuilles mortes, vous devez aller les déposer aux Écocentres.)

**Ce que vous pouvez mettre sur le bord du chemin:** les appareils électroménagers, métal, fauteuils, lits, gros rebuts etc.

La journée de la collecte, des récupérateurs sillonneront les chemins et ramasseront certains rebuts. Ce qui permet une seconde vie à certains articles. Le reste sera ramassé par le camion de vidange. Aucun sac ne sera ramassé s'il est à l'extérieur de la poubelle.

Certains résidus domestiques dangereux (R.D.D.) non acceptés par les écocentres doivent être acheminés à la Régie intermunicipale d'élimination des déchets solides de Brome Missisquoi au : 2500 rang St-Joseph, Cowansville (Québec) J2K 3G6



## Projet Recycap

Bonjour.

Nous sommes à notre 2ème année de Recycap ( bouchons de bière et goupilles de canettes en aluminium.



Rappelons que le projet de récupération entre la municipalité et notre école a pour but de réduire notre empreinte écologique.

Le montant de la vente soit: **168 lbs** bouchons de bière **15.10\$**  
**56lbs** tirettes d'aluminium **37.30\$.**

La municipalité vous dit merci pour l'importance que vous donnez à la récupération .En accordant le même montant et le tout sera remis à l'école.

Vous pouvez continuer cet été à déposer les bouchons de bière, les tirettes de canettes et attaches à pain dans les boîtes à l'école aux heures d'ouverture de la bibliothèque, aux Loisirs ainsi qu'au bureau municipal.

*France Boulet, conseillère municipale*

# **Rappel** Journée régionale de distribution d'arbustes

**Le samedi 13 mai 2017**

*Pour réaliser et améliorer vos bandes riveraines*

De 10h à midi, À l'Hôtel de ville , 900 rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge

**Tous les résidents peuvent se procurer des arbustes**

pour un montant de 1.40\$ l'unité.

*Aussi possibilité d'échanger gratuitement vos vivaces. Apportez-les.*



## **Chiens**

*Après vérification de la liste des chiens enregistrés auprès de la municipalité, nous avons constaté que plusieurs chiens ne figurent pas sur la liste.*



Vous devez faire enregistrer et acheter une médaille pour votre chien au bureau municipal. Le coût de cette médaille est de 5 \$ pour chaque chien et pour la durée de vie du chien.

L'officier contrôleur des animaux est autorisé à s'emparer de tout chien trouvé non enregistré, non muni de sa plaque et errant sur le territoire de la municipalité. Ce chien sera gardé dans un lieu établi par le Conseil. Le chien pourra être réclamé par son gardien sur paiement des frais de pension soit 15\$ par jour plus les frais de capture de 30\$ et les dommages encourus ainsi que les frais de licence. À l'expiration d'un délai de 3 jours ouvrables, la personne désignée pourra disposer du chien de la manière jugée la plus conforme.

Quiconque contrevient à l'une ou l'autre des dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible de payer des amendes de 100\$ et plus.

# Des nouvelles de l'école St-Joseph NDS



Il y a eu plusieurs activités intéressantes pendant le dernier mois.

Premièrement, le 7 avril 2017 les élèves de l'école ont présenté des projets scientifiques pour la journée « Expo-Sciences ». Plusieurs élèves ont reçu des certificats de mérite : un pour le vote du publique et d'autres (trois par classe) pour les meilleures notes des juges. Les juges étaient : Michael Raymond (enseignant en éducation physique), Patrice Dumas (conseiller pédagogique en sciences) ainsi que Marie-Claude Marcotte (orthopédagogue). Les élèves de 1<sup>ère</sup> année ont fait des expériences avec des liquides, ceux de 2<sup>e</sup> année ont fait des recherches sur les merveilles du monde, les 3<sup>e</sup> année ont travaillé sur les robots, les jeunes de 4<sup>e</sup> année ont fait pousser des plantes et les 5-6<sup>e</sup> années ont fait leur exposition sur les roches et minéraux. Des élèves de l'école de Bedford, des membres de la famille des élèves ainsi que des gens de la région sont venus s'enrichir lors de cette journée. Nous tenons à remercier toute l'aide reçue.

La semaine du 24 au 28 avril était la semaine des secrétaires. Notre chère Mme Louise a reçu des petits cadeaux et des surprises de la part des enfants de l'école. Nous nous comptons vraiment chanceux de l'avoir auprès de nous, elle fait un travail remarquable.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> année sont allés à l'école Monseigneur-Desranleau pour une visite du secondaire. Ils ont assisté à une conférence avec Stéphane Paradis de la compagnie Gustave. Ensuite, ils ont eu une activité de pratique avec des cadenas. Les jeunes ont pu s'exprimer sur leurs craintes et leurs attentes liées à la transition primaire-secondaire.

Finalement, le 27 avril dernier, nous avons eu l'activité finale de *Sautons en cœur*. Les jeunes de l'école ont amassé un peu plus de 1100\$ pour la fondation des maladies du cœur. Des surprises ont été offertes aux enfants, les élèves du 3<sup>e</sup> cycle ont présenté un spectacle de corde à sauter et les adultes de l'école ont dû égaler le montant amassé en sauts. Merci à tous ceux qui ont contribué.



*Ann-Sophie Benoit*

Élève "Journaliste en chef" de 3<sup>e</sup> cycle de l'école Saint-Joseph (NDS)



## À LA RECHERCHE DE BÉNÉVOLES *Pour concocter des collations santé rafraîchissantes*

Madame Pascale Dubé, technicienne en éducation spécialisée, prépare depuis le début de l'année avec les élèves de la classe ESI des collations santé pour l'ensemble des élèves de l'école.

Les élèves ont été emballés par ce projet et pour certains cela a modifié des habitudes alimentaires intégrant davantage la consommation journalière de fruits et de légumes.

Pour terminer l'année, madame Dubé aimerait offrir durant les journées les plus chaudes des collations santé rafraichissantes (genre popsicles). Cependant, elle ne peut réaliser ce projet sans l'aide de bénévoles.



Vous avez quelques heures à donner d'ici le 22 juin, vous désirez voir la mine réjouie d'enfants à qui on offre ce type de collations et bien n'hésitez pas à me contacter.

Carole Dansereau  
450.248.4692

Membre représentante de la communauté au conseil d'établissement de l'école St-Joseph



## Don de réfrigérateur et de cuisinière

Vous désirez vous départir de votre réfrigérateur et votre cuisinière, ils sont dans un bon état pas très âgés, l'école St-Joseph serait heureuse de les acquérir.

Pour plus d'informations, communiquer avec le secrétariat de l'école

en appelant au numéro : **450.296.4325** ou courriel: **p026@csvdc.qc.ca**



# Service Incendie



## *Les brûlages domestiques de printemps*

### Faites votre choix

- Éliminer les débris de bois et d'herbe par le compostage et le déchiquetage plutôt que d'effectuer des brûlages domestiques. Ce choix respecte l'environnement.
- S'informer des règlements relatifs à la *Loi sur les forêts* et à la *Loi sur la qualité de l'environnement* et le respecter.



### Pourquoi être prudent au printemps?

- Le danger d'incendie est accru en avril et mai, car beaucoup de petits combustibles secs sont présents sur les terrains dégagés. De plus, la verdure n'est pas encore installée. Ce sol sec favorise donc la propagation du feu.
- L'indice d'incendie ou indice-ô-mètre n'est pas encore disponible ou l'est depuis peu (il est diffusé à partir de la mi-mai). Les résidents ne connaissent donc pas le niveau de danger d'incendie.
- Le danger d'incendie lié aux petits combustibles fluctue rapidement en zone périurbaine. En forêt, il grimpe progressivement et diminue lorsqu'il y a des pluies significatives. Même si le danger est bas ou modéré en forêt, il peut être élevé en zone périurbaine.

### Avant le brûlage

- Il est interdit par la *Loi sur la qualité de l'environnement* de brûler des matières résiduelles à ciel ouvert, même pour les récupérer en partie. Il est toutefois permis de brûler des branches, des arbres et des feuilles mortes.
- Il est interdit de brûler des matières polluantes comme des pneus, des déchets de construction ou des ordures.
- Consulter l'indice-ô-mètre. On ne devrait pas faire de feu en période de sécheresse soit lorsque cet indice est élevé ou extrême. Il est plus facile de perdre le contrôle d'un feu lors d'une journée chaude, venteuse ou sèche.
- Avant l'allumage procurez vous **un permis de feu à ciel ouvert qui est remis gratuitement en communiquant à l'Hôtel de Ville Tél : 296-4710 ou bien au Directeur Réjean Lemaire Tél : 296-4971, Cell : 450-542-4312.** Prévus au règlement de prévention incendie # 303-07 à l'article # 111.
- S'assurer de la présence d'équipement d'extinction, de personnel suffisant et d'une surveillance constante par une personne de 18 ans et plus, dès le début du brûlage jusqu'à l'extinction finale.
- Faire de petits feux, moins de 2,5 mètres (8 pieds) de hauts et de diamètre, car ils sont plus faciles à contrôler.
- Brûler idéalement un amas à la fois.
- Aménager une zone coupe-feu afin d'éliminer les risques de propagation. Sur une largeur d'au moins cinq fois la hauteur de l'amas, il suffit de retirer la terre noire jusqu'à ce que le sol minéral apparaisse sous nos yeux. Composée de matières végétales en décomposition, cette terre noire est combustible en profondeur.

- Vérifier la vitesse et la direction des vents avant d'allumer le feu. Lors de vents de plus de 20 Km/h, éviter de faire un feu.

### **Pendant le brûlage**

- Ne pas incommoder les voisins ni nuire à la visibilité des usagers de la route.
- Allumer le feu au plus tôt deux heures avant le coucher du soleil et l'éteindre au plus tard deux heures après le lever du soleil. La période la plus à risque d'incendie se situe entre 13 h et 18 h.
- Ne pas utiliser d'accélérant comme de l'essence, de la vieille huile, des pneus, des bardeaux d'asphalte, de la styromousse, du plastique, des diluants, des produits chimiques ou des colles.
- Porter une attention particulière aux étincelles qui pourraient être transportées par le vent.

### **Après le brûlage**

- Éteindre complètement le feu avant de quitter les lieux. Une personne qui allume un feu est responsable de l'éteindre.
- Se débarrasser des restes de charbon et des cendres en creusant un trou. le recouvrir ensuite de sable ou de gravier. Le charbon, produit de la combustion du bois, peut continuer à brûler 72 heures. Les tisons et les étincelles peuvent être transportés par le vent sur de longues distances et mettre le feu à l'herbe sèche ou aux brindilles.

Pierre Le Blanc t.p.i, Service des Incendies, Notre-Dame de Stanbridge

## **Visite de prévention de la sécurité incendie dans les résidences de Notre-Dame-de-Stanbridge.**



Deux pompiers volontaires de la municipalité de Notre-Dame-de-Stanbridge ont commencé les visites dans les résidences pour la vérification des extincteurs, des détecteurs de fumée et de monoxyde de carbone. Ceci est une simple visite de prévention, soyons accueillants.

## **Pensée: Maman**

- 2 ans: Maman
- 3 ans: Maman je t'aime
- 10 ans: Maman n'importe quoi
- 16 ans: Ma mère m'énerve
- 18 ans: Je veux partir de cette maison
- 25 ans: Maman tu avais raison
- 30 ans: Je veux retourner chez ma mère
- 50 ans: Je ne veux pas perdre ma mère.
- 70 ans: Je donnerais n'importe quoi pour que ma mère soit là.



*Bonne fête des mères à tous.*



**Bingo tous les jeudis à 14h00**  
à la salle des Loisirs.

## **Vendredi Boum** **aux Loisirs de Notre-Dame**



**HORAIRE VENDREDI DE 18H00 À 21H00**

**12 mai / 26 mai / 9 juin**

La maison des jeunes, le Boum de Bedford, offre aux jeunes de Notre-Dame de l'animation deux vendredis par mois au local des Loisirs de Notre-Dame-de-Stanbridge. Comme activités nous aurons des jeux de société, discussion sur activités à venir et leurs intérêts (suggestion d'activités). Film et jeux vidéo.

*Allez les jeunes venez faire un tour, on vous attend.*

## **Les lundis ludiques**



Le but c'est de venir vous amuser au local des Loisirs qui est mis à votre disposition de 18h30 à 21h30. Vous devez apporter vos jeux: baggamon, cribbage, cartes et autres... Les enfants et ados sont invités à participer mais doivent être accompagnés d'un parent. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer avec moi, Manon Picard 450-334-3017. Merci et à bientôt !

## **COURS DE MANIEMENT D'ARMES À FEU**

Des cours de maniement d'armes à feu seront donnés par le Club de Tir Josée au local des Loisirs de Notre-Dame-de-Stanbridge les  
**(13-14 / 20 / 27-28 mai 2017) - (10-11 / 17 juin 2017)**

Pour inscriptions contactez :

M. Jocelyn Dulude, adresse courriel:  
duludemoniteur01@hotmail.fr





**Samedi 13 MAI 2017**

## **2<sup>ème</sup> chance d'inscrire vos enfants au Camp de jour de Notre-Dame**

### **Tarifs du camp de jour**

- 1 semaine 75\$
- 2 semaines 150\$
- 3 semaines 225\$
- 4 semaines 275\$ (économie de 25\$)
- 5 semaines 350\$ (économie de 25\$)
- 6 semaines 400\$ (économie de 50\$)
- 7 semaines 450\$ (économie de 75\$)
- 8 semaines 500\$ (économie de 100\$)



*Camp de jour été*  
*Du lundi 26 juin jusqu'au*  
*vendredi 18 août 2017*  
*(8 semaines).*

\*\*\*

Les tarifs incluent une activité spéciale par semaine et le (chandail du camp de jour pour ceux inscrits pour 4 semaines et plus).

Les heures régulières sont de 8hrs à 16hrs. Un service de garde à partir de 7hrs et jusqu'à 17hrs sera offert à 7\$ par jour, selon la demande.

\*\*\*

### **SORTIES**

- Semaine 1 - Activité (à venir)
- Semaine 2- Activité (à venir)
- Semaine 3 - Parc Aquatique Bromont
- Semaine 4 - Camping forêt de Frélic
- Semaine 5 - International Bromont ou Tour des Arts ou Mont Sutton ou Vélo-Volant
- Semaine 6 - Activité (à venir)
- Semaine 7- Exposition agricole de Bedford

Votre enfant doit avoir avec lui

### **À TOUS LES JOURS :**

- Crème Solaire • Costume de bain et serviette de plage
- Casquette ou chapeau • Bouteille d'eau
- Lunch froid ou chaud et 2 collations santé • Souliers pour courir



Pour toutes questions ou infos veuillez communiquer avec Patrick: 450-296-0326 ou par courriel : [loisirsnds@hotmail.ca](mailto:loisirsnds@hotmail.ca)

**Les inscriptions et les paiements se feront au local des Loisirs, 750 rue Gauvin,  
le samedi 13 mai de 9h00 à midi.**



# Hockey-Balle enfants

**Hockey-balle (deck-hockey) enfants, garçons ou filles.**

*Du 6 juin au 15 août 2017*

**Endroit:** Au terrain des Loisirs de Notre-Dame-de-Stanbridge,  
750 Rue Gauvin, Notre-Dame-de-Stanbridge.

**Heure:** Les mardis à **19h** (ou autre soir selon la demande)

**Âge:** 8-13 ans (*aussi possibilité d'accepter les enfants à partir de 5 ans*)

**Inscription:** 10\$.

**Pour informations :** Marie-Ève 514-233-1256

*\*Vous devez avoir votre casque avec visière, vos gants et vos jambières.*



*Sous la supervision de  
M. Patrick Girard*

# Hockey-Balle adulte

**Hockey-balle (deck-hockey) pour adultes**

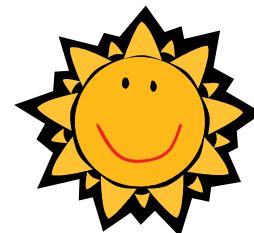
*Tous les vendredis à partir du 12 mai 2017*

**Endroit:** Au terrain des Loisirs de Notre-Dame-de-Stanbridge  
750 Rue Gauvin, Notre-Dame-de-Stanbridge

**Heure:** 19h / 14 ans et plus

**\*frais de 20\$** pour l'inscription payable le premier jour de l'activité

Inscriptions obligatoires en téléphonant  
au **450-296-4657** (Michel Bellavance)



## PROCHAINE DANSE

**Dimanche le 21 mai et le 11 juin 2017 à 13h30**

***Cours de danse à 13h00. Bienvenue à tous!***

*À la salle communautaire, 900 rue Principale*

6<sup>e</sup> édition

# Fête de la Pêche

## le samedi 3 juin 2017



### Activités pour tous.

Lors de cette journée,  
**il sera possible pour tous  
(enfants et adultes) de pêcher  
sans permis dans la rivière  
en haut du barrage seulement.**



Dîner (apportez votre pique-nique),  
aussi le comité des Loisirs offrira un service de cantine.

Vous pouvez apporter vos chaises pliantes.  
Nous vous invitons à vous stationner dans les endroits prévus soit  
à l'hôtel de ville ou à l'église et à circuler à pied.

Les jeunes doivent s'inscrire auprès de la municipalité avant  
le **1 juin 2017** au **(450-296-4710)** ou **ressources.nds@videotron.ca**.

Avec l'autorisation du (MFFP) chaque jeune inscrit de **6 à 17 ans**  
et qui aura suivi la formation le **3 juin** recevra une canne à pêche  
et un certificat *Pêche en herbe* qui fera office de permis de pêche  
valide jusqu'à l'âge de 18 ans.

### EN CAS DE PLUIE L'ACTIVITÉ AURA LIEU QUAND MÊME

Veuillez prévoir des vêtements de rechange, imperméable, bottes...

Le port de lunettes de protection est conseillé.

Un parent devra accompagner son (ses) enfants pour la pêche à gué.

# Fête de la Pêche



## HORAIRE de la journée samedi 3 juin 2017

Heure	Endroit	Activités
8h30	Parc municipal	Accueil et inscriptions des pêcheurs. Installation des Kiosques.
8h45	Parc municipal	Mot de bienvenue de la mairesse et autres dignitaires.
9h00	Parc municipal	Formation sur la réglementation.
9h15	Parc municipal	Formation sur les techniques de pêches et règles de courtoisie. Démonstration de lancer et manipulation des appâts. Répartition des groupes.
9h30 à 12h15	Site 1-2-3-4	Pêche à gué/information sur la biologie et habitat du poisson/écologie de la rivière. (Prévoir une collation.)
12h30 à 13h00	Parc municipal	Dîner (apportez votre pique-nique,) aussi le comité des Loisirs offrira un service de cantine. Animation musique
13h00	Parc municipal	Chasse aux poissons, chercher et trouver des dessins de poissons et identifier la sorte (Prix de récompense)
13h15	Parc municipal	Promotion du circuit Canot-Kayak sur la rivière aux Brochets.
13h30	Parc municipal	Remise des prix pour les plus grandes prises et prix de présence.
14h00	Parc municipal	Présentation sur la barrière à lamproies.
14h30 à 16h00	Site 1-2-3-4	Pêche à gué (libre.)

*NOTEZ que les sites de pêche sont privés et accessibles seulement lors de la journée de la pêche.*

La Fête de la pêche se déroule cette année les 2, 3 et 4 juin.

La réglementation de pêche en vigueur demeure modifiée pour permettre à tous et à toutes de **pêcher sans permis** lors de ces trois jours de festivités tenues aux quatre coins du Québec.



# Bibliothèque Municipale



## Horaire de la Bibliothèque Municipale

Heures d'ouverture de la Bibliothèque: de 19h00 à 20h00 le mercredi soir  
et de 10h00 à 12h00 le samedi matin.

La Bibliothèque Municipale est située au 1043, rue Principale, dans l'école primaire  
Saint-Joseph, local 106, Notre-Dame-de-Stanbridge, JOJ 1M0

Téléphone : 450-296-4325 poste 26041

Pour connaître nos activités et nos nouveautés, lisez l'Ami ou consultez notre site web.

**Si vous avez des suggestions pour l'achat de nouveaux livres, vous pouvez les faire par courriel  
à : [bibliotredame@hotmail.ca](mailto:bibliotredame@hotmail.ca) ou en personne à la bibliothèque.**

Les achats de nouveaux livres pour la bibliothèque se feront quatre fois par année soit en mars, juin,  
septembre et décembre.

Vous pouvez également consulter la liste des livres sur le site web de la municipalité : [http://  
www.notredamestanbridge.qc.ca/bibliotheque.html](http://www.notredamestanbridge.qc.ca/bibliotheque.html)

## Horaire des bénévoles pour le mois de juin 2017

Jour	Date	Noms
Samedi	03 juin	Dorothée Ouimet
Mercredi	07 juin	Micheline Dufour
Samedi	10 juin	Pauline Bonneau
Mercredi	14 juin	Béatrice Travers
Samedi	17 juin	Ève Paquin
Mercredi	21 juin	Annie St-Pierre
Samedi	24 juin	FERMÉ
Mercredi	28 juin	Claudette Pinsonnault

**A tous ceux et celles qui sont intéressés nous avons reçu l'original  
'Un homme et son péché' de Claude-Henri Grignon.  
Merci à Mme Jeannette Larocque pour ce précieux don.**

**Vous voulez vous faire plaisir en 2017?  
Devenez bénévoles pour votre bibliothèque!**

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour améliorer notre service. Venez  
nous rendre visite! Nous serons très contents de vous rencontrer.





## Le Comité de Développement Stanbridgeois

### La fibre optique pour tous; oui, c'est possible

Le 22 mars dernier, une rencontre s'est tenue à l'hôtel de ville entre monsieur P. Bonvouloir de IHR, mesdames G. Simard-Gendreau, France Boulet, Béatrice Travers, Pauline Bonneau et messieurs Jacques de Ladurantaye, Stephen Hanigan et Fabien Poirier. Le comité était fier de présenter à IHR les résultats de leur démarche.

En effet, les objectifs ont été atteints avec 102 inscriptions se déclinant en 249 choix entre l'internet, la téléphonie et la télévision. Nous répondions ainsi aux exigences du fournisseur. La somme du dépôt originalement demandée passe alors de contribution à caution, grâce à l'engagement de tous.

La prochaine étape consistait à présenter, le 20 avril 2017, par l'entremise de IHR notre dossier aux deux paliers de gouvernement dans le cadre des programmes de subventions. Au fédéral, le programme « Branché pour innover » totalise 500 \$ millions et au provincial, « Québec Branché » le montant est de 100\$ millions. Si nous faisons le cumulatif des subventions des deux gouvernements, cela représente 2, 3 \$ millions par circonscription. Peu, si l'on considère l'étendue du territoire à couvrir!

Les dossiers retenus seront connus à l'automne prochain. Nous espérons ardemment que les gouvernements retiennent les demandes de projet communautaire tel que le nôtre puisque le coût de réalisation varie énormément selon la population dénombrée. Il semblerait, selon nos sources, que les gouvernements seraient à même de faire ce discernement.

Enfin, nous le souhaitons, car notre municipalité a été fortement désavantagée au cours des dernières années. Pour des raisons de rentabilité financière, le grand distributeur et fournisseur Vidéotron a câblé seulement une partie du village laissant en pan toute la partie rurale. Ce qui nuit grandement aux entrepreneurs, aux producteurs agricoles et à l'accueil de nouveaux résidents.

Nous devons demeurer vigilants et solidaires afin qu'une telle situation ne se reproduise plus. En 2017, l'accessibilité au numérique doit être un acquis pour tous les citoyens !!!

En terminant, le CDS tient à remercier le conseil municipal pour leur appui et de la participation des résidents au projet avec IHR et soyez assurés de notre collaboration pour les futures étapes.

*Le comité de Développement Stanbridgeois.  
Guy, Pauline, Carole, Marcel, Sylvain, Jacques*

### *Visiteurs pour la Barrière à lamproie*

Le 24 de mai prochain, nous accueillerons un groupe de visiteurs en autobus de Granby, vers 10h30. Il y aura visite de la barrière et une projection sur les habitudes de la lamproie et la construction de la barrière. ...





## Le Comité de Développement Stanbridgeois

# La Fête dans l'Rang 2017

L'événement se déroulera le samedi 19 août à Notre-Dame-de Stanbridge dans le parc de l'hôtel de ville.

Cette année nous serons accueillis par la Ferme Roger Santerre & fils inc. située à Notre-Dame-de Stanbridge. Julien Santerre, sa conjointe Annie, ainsi que les bâtisseurs de cette ferme porcine, Roger et Anne-Marie Santerre seront nos hôtes.

Les règles sanitaires pour l'élevage du porc demeurent extrêmement strictes, limitant ainsi l'accès à la ferme. Mais soyez sans crainte, tout sera mis en œuvre pour susciter l'intérêt des visiteurs : présence d'une truie et ses porcelets, parcours éducatif, vidéos de la ferme, kiosques variés avec produits de porc transformés, etc. Les enfants pourront s'amuser dans les jeux gonflables, participer à des activités artistiques et rencontrer des auteurs.

Nos activités se dérouleront de 10 h à 17 h et seront suivies par un souper de bon voisinage accueillant 250 invités sous le chapiteau, où le porc sera bien sûr à l'honneur.



**Le 24 mai prochain sur la chaîne TVA à 19h00 ne manquez pas l'émission Arrive en campagne, l'épisode de la Ferme Benoît Fontaine lors de la Fête dans l'Rang 2016.**

En compagnie du chef Stefano Faita, des familles urbaines à géométrie variable – âges, origines et métiers divers – passent 24 heures dans une ferme du Québec. L'objectif : vivre l'expérience d'une production agroalimentaire. Guidés par leur « famille d'accueil » agricole, les citadins et l'animateur participent du mieux qu'ils peuvent au travail de la ferme. Ils chaussent leurs bottes et se retroussent les manches... On peut s'attendre à des surprises et des émotions à la pelletée !



# Des nouvelles de Notre-Dame-de-Stanbridge

Par Carole Dansereau

## Un brin de folie pour remercier nos bénévoles !

Le vendredi 28 avril dernier, le conseil municipal accueillait dans la salle communautaire, décorée de façon exceptionnelle par les élèves de l'école, plus de quatre-vingt-quinze bénévoles et trois nouvelles familles nouvellement installées dans notre municipalité.

Au cours de cette soirée, des hommages ont été rendus à deux bénévoles impliqués et engagés dans notre communauté, et ce, depuis de nombreuses années.

Dans la catégorie jeunesse, une mention de reconnaissance a été offerte à monsieur Guillaume Tétreault dont le talent artistique n'est plus à démontrer. Directeur de la chorale de l'église, marguillier, bénévole au comité des loisirs et coordonnateur de l'activité Oktoberfest, homme-orchestre, il possède la capacité d'accomplir mille et une tâches toutes différentes les unes des autres. Malgré son jeune âge, Guillaume s'implique depuis plus de quinze ans au sein de notre municipalité et également dans la région.



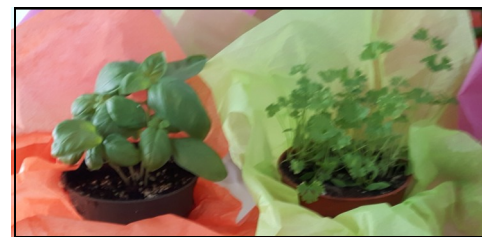
Quant à notre deuxième récipiendaire, dans la catégorie émérite, monsieur Jacques Deladurantaye recevait un hommage amplement mérité. Membre du comité de développement Stanbridgeois, Jacques est le porte-étendard de la fête dans l'rang depuis maintenant six ans. Muni de sa caméra, il est toujours présent, aux différentes activités organisées durant l'année par les comités de bénévoles. Autodidacte, il met en pratique le métier de réalisateur, de monteur de diaporamas et de vidéo. Durant les brunchs des pompiers et/ ou les dîners de la fabrique, ou encore durant la soirée des bénévoles..., les citoyens ont ainsi la chance de revoir sur grand écran des moments vécus dans notre belle communauté tout au long de l'année.



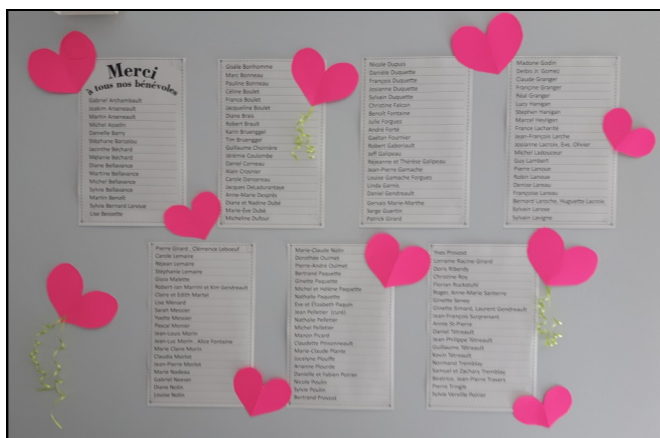
Homme aux mille qualités et aux mille causes dont dernièrement celle de l'installation de la fibre optique en milieu rural, Jacques demeure une personne très inspirante. Le conseil municipal se joint aux citoyens pour le remercier et remercier également Guillaume pour leurs très grands engagements et dévouements.



Enfin, pour remercier les bénévoles de leur implication, ces derniers sont venus chercher une plante de fines herbes, sans oublier au préalable de se déguiser pour la prise de photos. Ce qui a suscité des fous rires, nous rappelant l'importance de garder son cœur d'enfant !



Merci aussi à tous les citoyens qui, quotidiennement, donnent de leur temps pour aider leur prochain. Ce sont des petits gestes d'humanité, un sourire, une poignée de main, un service rendu à un voisin qui peut, parfois, changer la vie d'une personne et créer de l'attachement et le goût de demeurer dans sa communauté.



## Astuce du mois:

### Quand ça colle trop...

Sur les objets en verre et en plastique, il suffit d'imbiber l'étiquette avec de l'huile d'olive. Laisser agir quelques minutes et retirez, avec un simple papier absorbant, les résidus de colle.



Pour recycler les pots, les bouteilles de vin et autres contenants, on laisse la bouteille, par exemple, tremper pendant quelques heures dans un bain d'eau chaude additionnée de quelques gouttes de savon à vaisselle et de quelques jets de nettoyeur pour les vitres (Windex). L'Étiquette sera détachée de la bouteille et il sera facile d'enlever la colle amollie avec une petite éponge domestique légèrement abrasive, verte ou jaune.

Source: Madame Chasse-Taches

## Recette

### Pouding Chômeur à la poire et érable



#### Gâteau

½ tasse de beurre ramolli  
½ tasse de sucre blanc  
2 œufs  
1 c. à thé vanille  
2 tasses de farine  
1 c. à Table de poudre à pâte  
1 ¼ tasse de lait  
6 demi-poires en conserve égouttées, coupées en dés  
¼ tasse de noix de Grenoble hachées grossièrement

Battre le beurre avec le sucre jusqu'à l'obtention d'une texture homogène. Ajouter les œufs et la vanille et mélanger le tout. Beurrer un plat 13x9.

Dans un autre bol, mélanger la farine et la poudre à pâte. Ajouter les ingrédients secs au mélangeur de beurre. Ajouter graduellement le lait et mélanger le tout.

Verser la pâte sur le sirop. Cuire à 375°F de 30 à 40 minutes.

#### Sirop

2 tasses de cassonade, 1 ½ tasse le jus des poires en conserve  
½ tasse sirop d'érable, 1 c. à Table de farine

Mélanger la farine et la cassonade. Mélanger le sirop de poire et le sirop d'érable, puis ajouter le tout au mélange de farine. Chauffer à feu doux pour faire fondre la cassonade. Verser dans un plat allant au four.

Source: Recette du Québec



## Activité spéciale des élèves de l'école Saint-Joseph, Vélo dans les rues de Notre-Dame-de-Stanbridge!

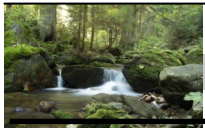
2 juin 2017 — Reprise en cas de pluie : 8 juin 2017

Endroit de départ et arrivée des élèves : École St-Joseph — L'heure de l'activité : 8h45

Fin de la randonnée ou de l'activité : 11h35

**Les parcours : 16 km :** départ de l'école, Rang Saint-Henri, chemin St-Charles, chemin Mystic, chemin de la Rivière, rang Brais, Rang Saint-Henri, chemin Saint-Charles, arrêt à la petite école, chemin des Rivières, retour à l'école.

**5 km :** rang Sainte-Anne jusqu'à la courbe et retour.



## Bien plus que des fines herbes !

Quel bonheur en été que d'avoir un assortiment de fines herbes en pot sur le rebord de la fenêtre qui embaume la cuisine d'un doux parfum quand la brise souffle. Saviez-vous que la plupart des fines herbes sont aussi des plantes médicinales. En plus de donner de la saveur à nos mets les herbes culinaires agissent en prévention



sur la santé lorsqu'on les intègre à notre alimentation en les ajoutant dans nos plats. On peut, bien évidemment, les prendre en tisane ce qui agira pour renforcer et nourrir un aspect plus fragile de notre santé. Voici les propriétés de quelques fines herbes :

**L'aneth** : Il supporte le système digestif, agit sur les maux d'estomac et les gaz et rafraîchit l'haleine.

**Le basilic** : Il est calmant et digestif. Il aide au sommeil et est un antiseptique intestinal.

**La coriandre** : Elle est un excellent antistress et elle agit intensément sur les processus de digestion, d'assimilation et d'élimination.

**La sauge** : Elle aide à assimiler les aliments plus lourds et plus gras, elle aide aussi lors de certains états dépressifs et est utile pour la ménopause.

**La menthe** : Elle est digestive et stimulante. Excellente en tisane avec le basilic.

**Le thym** : Il soutient l'immunité et c'est le spécialiste des poumons et des bronches. C'est aussi un antiseptique très puissant.

**Le romarin** : C'est le spécialiste des reins, il agit aussi sur le foie. C'est un excellent tonique lors de surmenage et il aide avec la mémoire.

Pour bien bénéficier des propriétés de ses fines herbes dans la cuisine il faut les laisser reposer quelques heures dans les plats froids. Dans les mets chauds on les ajoute en fin de cuisson, soit dans les quinze dernières minutes. Le romarin tolère une cuisson plus longue et une plus haute température, on peut donc le mettre dans nos mijotés. Voici la recette d'une tisane digestive très efficace si vous avez des nausées, des gaz ou simplement de la difficulté à bien digérer.

### **Super tisane digestive**

Trois parties de graines de fenouil / Une partie de racine de pissenlit

Deux parties de feuilles de romarin / Trois parties de feuilles de menthe

Faire un mélange homogène avec les plantes en les broyant tous en morceaux égaux et prendre 15 ml de ce mélange dans 375 ml d'eau chaude. Laisser infuser 10 minutes, filtrer et boire.

Que se soit dans notre assiette ou sur le rebord de la fenêtre, les fines herbes sont un incontournable de l'été, de la cuisine et de la santé !

*Les recettes sont tirées du cours Herb Art de l'Herbothèque.*

**Eve Paquin** Herboriste en formation

## JOURNAL L'AMI

- Vous avez une bonne nouvelle à nous communiquer !
- Vous voulez faire connaître votre entreprise !
- Vous souhaiteriez faire une chronique dans l'AMI !
- Vous avez un événement à faire connaître !

*N'hésitez pas à communiquer avec nous et il nous fera plaisir de publier vos demandes.*



**Journée cycliste du Lac Champlain**  
**SAMEDI, 10 JUIN 2017**

**1000 CYCLISTES ATTENDUS ... SOYEZ-Y!**

**INSCRIPTIONS PAR COURRIEL: [cclacc@gmail.com](mailto:cclacc@gmail.com) OU TÉLÉCOPIEUR**

**CONTACTEZ-NOUS:**  
Tél: 514 990-8472  
Télécopieur: 450 346-4266  
Courriel: [cclacc@gmail.com](mailto:cclacc@gmail.com)

**11<sup>e</sup> édition**

*Venez encourager les cyclistes qui passeront sur le pont couvert lors de la journée cycliste du Lac Champlain le samedi 10 juin prochain.*

Lors de l'inscription, quatre circuits sont offerts aux participants soit 25km, 50km, 60km et pour les plus téméraires un 110km.

**110 km ou 60 km** Départ : 8h à 9h30 / **50 km ou 25 km** Départ : 9h30 à 10h30

Tous les départs se font au Parc Jameson de Venise-en-Québec, en face du 154, avenue de Venise Est.  
**Les enregistrements commencent une heure avant les départs.**

Frais : **45 \$** incluant:

\* Encadrement sur la route \* Circuits balisés \* Haltes-rafraîchissement

\* Repas froid santé \* Douches

Port du casque : obligatoire / Âge minimum requis : 12 ans \*

*\*Les enfants de 12 à 18 ans sont sous la supervision de leurs parents*

### La Chronique du village

**Bon anniversaire à nos doyennes et doyens du mois de mai.**

Mme Erika Conrad, Mme Henriette Nolin  
M. Raymond Guertin, M. Napoléon Leclair





# Quelques nouvelles de la paroisse Notre-Dame-des-Anges

## HORAIRE DES MESSES

Messe à Bedford : le samedi à 16h00, le premier et troisième dimanche à 9h00

Messe à Philipsburg : le premier et troisième dimanche à 10 h 30

Messe à Notre-Dame : le deuxième et quatrième dimanche à 9 h 00

Messe à St-Armand : le deuxième et quatrième dimanche à 10 h 30

## Dîner paroissial 23 avril dernier



15.00\$ chaque \*argent seulement  
 Nichoirs à nettoyage facile  
 Attire les hirondelles à dos pourpres et merles bleus  
 Ces oiseaux sont insectivores alors bye bye moustiques!

# NICHOIRS D'OISEAUX

100% DES FONDS IRONT À NOTRE ORGANISME À BUT  
NON-LUCRATIF

Ouvert du lundi au jeudi: 9h00 à 16h00  
 www.pleinsrayons.ca  
 Facebook: Pleins rayons/ Free Wheeling  
 135 rue Dean, Cowansville



Semaine québécoise des familles 2017

# Elles prennent la parole du 15 au 21 mai

<http://quebecfamille.org/>



## Heures d'ouverture du bureau de poste De Notre-Dame-de-Stanbridge

**Fermé**  
**les dimanches**  
**et samedis**

Lundi	09:30 - 12:00 - 14:00 - 16:15
Mardi	09:30 - 12:00 - 14:00 - 16:15
Mercredi	09:30 - 12:00 - 14:00 - 16:15
Jeudi	09:30 - 12:00 - 14:00 - 17:30
Vendredi	09:30 - 12:00 - 14:00 - 16:15

## LES GAZONS CARON

Tél.: 450 296-4157

Cell.: 450 684-4001

Facebook: Les Gazons Caron

• Tonte • Découpage • Rouleau

• Déchaumage • Aération • Ensemencement

794-2 Rang Ste-Anne, Notre-Dame-de-Stanbridge, Qc J0J 1M0




**Massothérapeute**  
Annie St-Pierre  
Membre F.Q.M.

Massage suédois / Réflexologie  
Service à domicile

Tél.: 450-296-8848



**Desjardins**  
Gestion de patrimoine | VALEURS MOBILIÈRES

**Andrée Couture, pl. Fin.**  
Conseillère en placement

**Groupe JFS**  
145, rue Sherbrooke, bureau 2  
Cowansville (Québec) J2K 5E7

**450 263-2014**  
1 855 263-7555  
Télécopieur : 450 263-5805

groupejfs.com andree.couture@vmd.desjardins.com



**ACTION RAMONAGE**

Ramonages de tous genres:  
cheminée, maçonnerie,  
préfabriquée, poêle,  
foyer, bois et granule.

31 Bernier, Bedford  
579 433 8777  
514 943 2330

STÉPHANE BOUDRIAU, TECHNICIEN RAMONEUR (1999)

31, Bernier, Bedford Tél.: 579 433-8777 - 514 943-2330



Vente neuf et usagé  
Réparation, nettoyage

**Ordinateurs**

**Jean-Pierre TRAVERS**  
Service à domicile

**450-348-5300**  
info@microbytes.qc.com

950, Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge



**Marché Gendreau inc.**

Carole, Kim et Gaétan Gendreau  
propriétaires

1097 rue Principale  
Notre-Dame de Stanbridge (Québec) JOJ 1M0

Tél. : 450 296-4337



**Martine Bellavance**

Artiste peintre,  
Professeur et Auteure

**(514) 820-1185**

[martine\\_bellavance@hotmail.com](mailto:martine_bellavance@hotmail.com)

\*Atelier de peinture décorative

\*Cours de peinture



**AUTOPRO**

[www.autoproservice.com](http://www.autoproservice.com)

**Daniel Tétreault**

Propriétaire

**Garage Daniel Tétreault**

817, rue Principale  
Notre-Dame-de-Stanbridge,  
Qc JOJ 1M0  
Tél.: (450) 296-8827  
Télééc.: (450) 296-8827

Vente  
de véhicules  
neufs  
et usagés



Reiki  
Fleurs de Bach  
Kinésiologie  
Radiesthésie  
Magie Blanche

**Eve Paquin**  
Thérapeute énergétique

1031, rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge  
(450) 334-3304

**France Boulet**  
*Soins des pieds*



- \*Amincissement et/ou coupe d'ongles
- \*Nettoyage des ongles
- \*Prévention d'ongles incarnés
- \*Amincissement des cors et des callosités

**Service à domicile**

**Pour rendez-vous  
Tél. : 450-296-4584**

**ATELIER**

**MATHIEU FORGUES INC.**

ACIER | ALUMINIUM | ACIER INOXYDABLE

Soudure | Réparation | Modification | Fabrication | Unité mobile

821, Rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge  
QC JOJ 1M0 | T. 450.334.0769 | C. 450.357.0769

[atelier.mathieuforgues@hotmail.com](mailto:atelier.mathieuforgues@hotmail.com)

**c u i s i n e s**  
**DESPRO**

*Spécialisé en armoires de cuisine, salle de bain  
et meubles sur mesure.*

**SALLE DE MONTRE: sur rendez-vous  
au 364 rang St-Joseph, Notre-Dame-de-Stanbridge**

[www.cuisinesdespro.com](http://www.cuisinesdespro.com) tél : 450-296-4440

Bertrand Provost et Anne-Marie Després

900, rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge, JOJ 1M0 Téléphone 296-4710 Télécopieur: 296-5001

Site internet: [www.notredamedestanbridge.qc.ca](http://www.notredamedestanbridge.qc.ca)